

Révision d'entreprise par la Suva

La révision d'entreprise effectuée par la Suva revêt une importance stratégique et vise plusieurs objectifs.

Répartir équitablement les primes

La visite chez le client permet au réviseur de recenser les conditions d'exploitation réelles et ainsi de juger si les tarifs de primes appliqués sont corrects.

Saisir correctement les salaires soumis aux primes

Lors de la révision d'entreprise, nous vérifions si les taux d'occupation et salaires déclarés sont enregistrés de manière exhaustive. En consignand les différences avec précision, nous améliorons la transparence entre l'employeur et la Suva en sa qualité d'organe d'exécution de la LAA.

Prévenir la fraude aux primes

La révision systématique et régulière a un effet préventif et joue un rôle central pour la protection des entreprises honnêtes. Toutes les entreprises savent en effet que des contrôles sont effectués.

Identifier les lacunes d'assurance

Les lacunes d'assurance diminuent la protection des travailleurs. Avec la révision d'entreprise, nous veillons à ce que les collaborateurs d'une entreprise (y c. les stagiaires, les chefs d'entreprise, le personnel à temps partiel, etc.) disposent d'une couverture d'assurance suffisante.

Fournir des conseils à l'entreprise

Outre la fonction de contrôle dont nous sommes investis, nous exerçons aussi une activité de conseil. Nous sensibilisons ainsi le client à la nécessité d'optimiser la gestion des processus (déclaration électronique des salaires et des sinistres) ou la gestion des risques (prévention des accidents et des maladies professionnelles).

Apprécier la compétence de la Suva

Grâce au recensement des conditions d'exploitation, chaque entreprise reçoit une évaluation individuelle indiquant si la compétence en matière de couverture d'assurance pour les accidents relève de la Suva (art. 66 LAA) ou d'une autre assurance (art. 68 LAA).

Garantir l'exactitude des données d'accident

La révision d'entreprise comprend aussi le contrôle des cas déclarés: la personne accidentée est-elle assurée à titre obligatoire ou facultatif? Travaillait-elle? Son salaire a-t-il été correctement déclaré?

Vérifier le statut au regard du droit des assurances sociales

Nous examinons des questions en rapport avec l'activité lucrative: nous déterminons, par exemple, si la personne assurée exerce une activité dépendante ou indépendante, si le droit bilatéral est applicable ou encore quel est le champ d'application géographique et temporel de la couverture d'assurance pour les accidents.

Alléger les charges administratives des entreprises

Dans nombre de cas, la vérification porte également sur l'exactitude de la déclaration des salaires AVS. Nos réviseurs obtiennent l'habilitation pour les révisions combinées en suivant le cours de formation commune Suva-AVS.

Renforcer l'avantage client

La régularité des contacts permet au réviseur de mieux connaître l'entreprise et répondre aux besoins du client. La communication entre les parties concernées s'en trouve facilitée et les interlocuteurs directs sont connus.

Sept conseils pour se préparer et tirer un parti maximal de la visite de révision

1. Soyez là en personne le jour de la révision ou faites-vous représenter.
2. Veillez à conserver les documents relatifs à l'activité commerciale (dix ans).
3. Utilisez un programme de comptabilité salariale certifié Swissdec.
4. Préparez les documents répertoriés dans la lettre de notification.
5. Assurez-vous que toutes les composantes de salaire ont été correctement comptabilisées.
6. Accordez si possible au réviseur un accès en lecture au système de comptabilité.
7. Saisissez l'occasion que présente l'entretien pour poser vos questions.